

Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE - Division Salaires et Conventions salariales

Numéro 304 - 22 octobre 1992

LES ABSENCES AU TRAVAIL EN 1990

En 1990 le taux d'absence au travail est identique à ce qu'il était dans les années 70. Il s'élève à 5,3%. Les ouvriers sont plus souvent absents que les non ouvriers. L'absentéisme décroît quand on passe des emplois non qualifiés vers des emplois plus qualifiés. La maladie est la principale cause d'absence. Le taux d'absence pour maladie baisse dans l'industrie et augmente dans les services. Celui dû à des accidents de travail a augmenté dans le bâtiment et les services entre 1974 et 1990. Celui provenant d'autres causes que la maladie et les accidents de travail a également augmenté entre les deux dates, mais il reste faible : 1%.

Le taux d'absence, défini comme le nombre d'absents (hors congé de maternité) rapporté aux effectifs inscrits, s'établit en moyenne à 5,3% en 1990 (voir tableau 1). Il s'élève à 5,9% si on y inclut les absences pour congé de maternité

TABLEAU 1

Taux d'absence (hors congés de maternité) par catégorie, sexe, et par cause d'absence.

	Maladie	Accidents du travail	Autres causes	Toutes causes confondues
Ouvrières femmes	6,2	0,5	1,6	8,3
Ouvriers hommes	4,3	1,3	1,0	6,6
Ensemble des ouvriers	4,8	1,1	1,2	7,1
Non ouvrières femmes	3,8	0,2	1,1	5,1
Non ouvriers hommes	1,9	0,3	0,6	2,8
Ensemble des non ouvriers	2,8	0,2	0,8	3,8
Femmes	4,6	0,3	1,3	6,2
Hommes	3,2	0,8	0,8	4,8
Ensemble des salariés	3,7	0,6	1,0	5,3

Il est de 6,2% pour les femmes et de 4,8% pour les hommes. Les ouvriers sont plus souvent absents que les non ouvriers avec un taux d'absence respectif de 7,1% et



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE

1, place de Fontenoy, 75350 Paris 07 SP - Tél. : (1) 40.56.51.62 - Fax 40.56.73.42

3,8%. Le taux d'absence hors congé de maternité est plus élevé pour les femmes que pour les hommes, pour les ouvriers que les non ouvriers. La principale cause d'absence est la maladie; 3,7% des salariés sont absents pour cause de maladie, 0,6%, pour cause d'accidents de travail et 1% pour d'autres causes.

L'évolution des absences sur longue période

Cinq enquêtes sur les absences ont été effectuées par le Ministère du Travail, deux durant l'après-guerre en 1948 et en 1951, deux autres dans les années soixante dix (1974 et 1979) et la dernière en 1990. Sur des intervalles de temps aussi longs, les résultats de l'enquête s'appliquent à des réalités très différentes. Leur comparaison fait apparaître une stabilité du taux d'absence depuis 1974.

La période de l'immédiat après-guerre a été marquée par un absentéisme élevé qui était lié au mauvais état sanitaire de la population; l'absentéisme diminue jusque vers 1950 avec l'amélioration de la santé de la population. Entre 1951 et 1974, l'absentéisme augmente et sa structure change. L'absentéisme lié aux accidents de travail étant stable, celui lié à la maladie s'accroît, au détriment des absences pour cause indéterminée. Sur la période récente, 1979 - 1990, la relative stabilité du taux global cache une déformation : les absences pour maladie diminuent tandis que les absences pour causes indéterminées s'accroissent.

ANNEE	1948	1951	1974	1979	1990
Taux d'absence (y compris congé de maternité)	5,4	4,9	5,8	5,8	5,9
Taux d'absence (non compris congé de maternité*)	—	—	5,4	5,3	5,3

* Les absences pour congé de maternité ne sont pas isolées pour les enquêtes de 1948 et de 1951.

Diminution de l'absence pour maladie entre 1974 et 1990.

Le taux d'absence pour maladie a légèrement baissé de 1974 à 1990. Il est passé de 4% à 3,7%. Le jour de référence pour l'enquête de 1974 est le jeudi 24 octobre, celui de 1990 est le jeudi 29 novembre; il est possible qu'il y ait un effet saisonnier mais on peut penser qu'il est faible à un mois d'intervalle. Les ouvrières sont les plus souvent absentes, puis les ouvriers, ensuite les femmes non ouvrières et enfin les hommes non ouvriers. (voir tableau 2.)

TABLEAU 2

Taux d'absence pour maladie en pourcentage

	Ouvriers		Non ouvriers		Ensemble /////
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
1974	6,9	4,4	3,4	2,0	4,0
1990	6,2	4,3	3,8	1,9	3,7

L'absentéisme pour maladie diminue dans toutes les catégories sauf chez les femmes non ouvrières, à une époque où les emplois tertiaires se développent. Dans les services, les absences pour maladie se sont accrues pour toutes les catégories, sauf pour les hommes non ouvriers, accentuant ainsi les écarts entre les catégories extrêmes : le taux d'absence pour maladie est désormais de 5,3% chez les ouvrières et 2,1% chez les hommes non ouvriers. Dans l'industrie, c'est l'inverse; l'absentéisme pour maladie a diminué dans toutes les catégories de salariés; les taux extrêmes sont de : 6,6% chez les ouvrières (contre 7,4% auparavant) et 1,7% chez les hommes non ouvriers (contre 2,2% auparavant). (voir tableau 3).

TABLEAU 3

Taux d'absence pour congés de maladie dans l'industrie et les services en 1974 et 1990

	Ouvriers				Non ouvriers				Ensemble	
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes			
	1974	1990	1974	1990	1974	1990	1974	1990	1974	1990
INDUSTRIE	7,4	6,6	5,4	4,4	3,5	3,1	2,3	1,7	5,0	3,9
SERVICES	3,5	5,3	3,3	3,8	3,4	4,0	2,1	2,1	3,0	3,5

Taux d'absence pour maladie plus élevé dans les secteurs industriels où les conditions de travail sont les plus pénibles. (voir tableau 7).

Le taux d'absence le plus élevé s'observe dans l'industrie textile et l'habillement (4,8%). Viennent ensuite l'industrie du verre (4,4%), les minerais, les métaux et produits non ferreux (4,3%), l'industrie du cuir et de la chaussure (4,2%), la parachimie et l'industrie pharmaceutique (4,1%), le caoutchouc et transformation des matières plastiques (4,1%), les hôtels-café-restaurants (4,1%), les matériaux de construction et minéraux divers ainsi que la fonderie et travail des métaux (4,0%).

D'après les résultats des enquêtes sur les conditions de travail auprès des salariés (en 1978 et 1974) et de l'ensemble des actifs en 1991, les conditions de travail dans ces différents secteurs d'activités sont particulièrement pénibles pour diverses raisons qui peuvent d'ailleurs coexister : rythme de travail imposé et intensif, position longtemps debout, fréquents et longs déplacements à pied, lecture de lettres ou de chiffres de petite taille mal écrits, températures très élevées ou très basses, etc...

Les ouvrières sont les plus souvent absentes pour cause de maladie.

Leur taux d'absence pour maladie s'élève à 10,3% dans les minerais et métaux ferreux, première transformation de l'acier, 8,1% dans la parachimie et l'industrie pharmaceutique, 7,8% dans la chimie de base, fibres artificielles et synthétiques et 7,3% dans les matériaux de construction et autres matériels de transport terrestre. Selon les résultats des enquêtes sur les conditions de travail, les ouvrières ont un emploi peu qualifié mais qui exige une attention visuelle continue, de la minutie et des contraintes avec les rythmes de travail qui se généralisent et peuvent s'intensifier en raison d'une pression de plus en plus forte de la demande.

En ce qui concerne les femmes non ouvrières, leur taux d'absence pour maladie est surtout important dans les hôtels - cafés - restaurants (5%), les assurances et organismes financiers (4,6%). Les contraintes d'un service rendu au public avec les pressions de nature diverse et celles d'organisations informatisées expliquent ces taux d'absence élevés.

Stabilité globale du taux d'absence due aux accidents du travail.

Le taux d'absence dû aux accidents du travail est identique globalement en 1974 et 1990, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. (voir tableau 4).

Cette stabilité globale ne signifie pas que le nombre d'accidents de travail n'a pas varié sur cette longue période. Le taux d'absence pour accidents du travail a légèrement diminué dans l'industrie, par contre il a augmenté dans le bâtiment et les services. Le nombre d'accidents de travail dans l'industrie a baissé entre les deux dates puisque le nombre d'emplois dans l'industrie a lui-même baissé.

L'augmentation du taux d'absence liée aux accidents de travail dans le bâtiment est à la fois due à la diminution des effectifs salariés du secteur et à une légère augmentation du nombre d'accidents.

A l'inverse le nombre d'absences liées aux accidents de travail dans les services a fortement augmenté. (voir tableau 5).

Les accidents de travail sont les plus fréquents dans le bâtiment et génie civil avec un taux d'absence de 1,6%.

Viennent ensuite les matériaux de construction et minerais divers (1,1%) et les transports (0,9%).

TABLEAU 4

Taux d'absence liée aux accidents du travail:

Années	Hommes	Femmes	Ensemble
1974	0,8	0,3	0,6
1990	0,8	0,3	0,6

TABLEAU 5

Taux d'absence liée aux accidents du travail

	HOMMES		FEMMES		ENSEMBLE	
	1974	1990	1974	1990	1974	1990
INDUSTRIE	0,8	0,6	0,3	0,3	0,6	0,5
BATIMENT	1,2	1,7	0,2	0,2	1,2	1,6
SERVICE	0,3	1,2	0,1	0,3	0,2	1,0
Ensemble des activités	0,8	0,8	0,3	0,3	0,6	0,6

Augmentation du taux d'absence pour des causes autres que la maladie et les accidents de travail entre 1974 et 1990.

Les autres causes d'absence comprennent, d'une part les absences autorisées, essentiellement les congés en application des textes législatifs de convention collective ou d'accords d'entreprise, et d'autre part les absences non prévues par ces textes. L'enquête ne permet pas de distinguer ces deux types d'absences mais on peut penser que depuis 1974, elles varient en sens contraire.

D'un côté, les dispositions conventionnelles en matière d'absence se sont améliorées depuis 1974 : les congés

de naissance pour le père, pour décès d'un membre de la famille, éventuellement pour d'autres événements familiaux sont mieux pris en compte dans les conventions collectives. D'un autre côté, la persistance de la crise économique depuis 1975 entraîne une pression sur le marché du travail qui conduit les salariés à un moindre absentéisme. En outre, les décisions conventionnelles ou législatives ont réduit la durée du travail, en particulier l'ordonnance du 16 janvier 1982 relative à la durée du travail et aux congés payés. Les plages d'ouverture plus longues, y compris le samedi matin, pour certains services publics permettent aux salariés d'effectuer leurs démarches administratives en dehors des heures de travail. Le temps libre accru qui en découle rend moins nécessaire de s'absenter. La résultante de ces deux phénomènes se traduit par une augmentation du taux d'absence pour autres causes de 0,2 point de 1974 à 1990 en passant de 0,8% à 1%.

La hausse est plus importante pour les femmes: +0,6 point pour les ouvrières et +0,7 point pour les non ouvrières. Elle est moindre (+ 0,4 point) pour les autres salariés hommes. Par contre le taux d'absence pour autres causes a baissé de 0,2 point pour les ouvriers hommes. (voir tableau 6).

TABLEAU 6

Taux d'absence pour autres causes d'absence.

	Ouvriers		Autres Salariés		Ensemble
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	//////
1974	1,0	1,2	0,4	0,2	0,8
1990	1,6	1,0	1,1	0,6	1,0

Le taux d'absence pour d'autres causes que la maladie et l'accident du travail est plus important dans les assurances (1,6%), les hôtels-café-restaurants (1,5%), la production de pétrole et de gaz naturel (1,5%), l'industrie textile et l'habillement (1,4%), le commerce de détail (1,4%) et la construction automobile et autres matériels de transport terrestre (1,4%).

Ce sont surtout les ouvriers qui sont les plus absents pour des causes autres que la maladie et les accidents du travail : le taux atteint 2,4% dans le commerce de détail alimentaire, 2,3%, dans la construction automobile et autres matériels de transport terrestre, 2,3% dans la réparation et commerce de l'automobile et 2,1% dans l'industrie textile et habillement.

Au total une forte dispersion du taux d'absence par secteur d'activité économique expliquée par les causes d'absence. (voir tableau 7).

Le taux d'absence, toutes causes confondues, varie beaucoup selon l'activité économique. Il est le plus important dans l'industrie textile et habillement (6,6%), le bâtiment (6,4%) et les hôtels-café-restaurants (6,4%) et les services marchands rendus aux particuliers (6,0%). A l'inverse les taux d'absence les plus faibles se retrouvent dans les services non marchands (3,5%), la production de pétrole et de gaz naturel (4,1%) et le commerce de gros non alimentaire (4,1%).

Dans le textile, l'importance des congés maladie combinés avec les autres absences supérieures à la moyenne explique le taux d'absence élevé. La part importante des absences pour accidents de travail caractérise le bâtiment. Les congés maladie, les accidents de travail et les autres absences sont aussi importants dans les hôtels-café-restaurants, leur taux respectif est supérieur à la moyenne. Il en est de même pour les services marchands rendus aux particuliers. A l'inverse, chacune de ces trois causes est très inférieure à la moyenne dans les services rendus aux entreprises où le taux d'absence est le plus faible. Par contre, malgré un taux élevé d'absence pour autres causes, le taux d'absence dans la production de pétrole et de gaz naturel est faible en raison du faible poids des absences pour congé maladie et accidents de travail.

Les résultats présentés ici proviennent d'une enquête réalisée au début de l'année 1991 dans le cadre des enquêtes sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre (ACEMO), effectuées auprès des établissements de plus de 10 salariés. L'échantillon constitué de 62 000 établissements est représentatif de l'ensemble des activités économiques à l'exclusion principalement de l'agriculture, des administrations et des services publics. Etaient demandé à chaque établissement le nombre de personnes absentes le jeudi 29 novembre 1990 par sexe et par catégorie, ouvriers d'une part, non ouvriers d'autre part ainsi que la répartition des absents selon le motif d'absence. La journée de référence était le jeudi 29 novembre. Les enquêtes précédentes avaient montré que l'absentéisme variait relativement peu avec les jours de la semaine et que le jeudi qui n'est plus jour de congé scolaire devrait se trouver proche de la moyenne de la semaine. Pour les enquêtes précédentes, les jours de référence étaient le mercredi 29 septembre 1948, le mercredi 3 octobre 1951, le jeudi 24 octobre 1974 et le jeudi 26 avril 1979.

TABLEAU 7
Taux d'absence par cause d'absence

En pourcentage

LIBELLÉS DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NAP 40	Congé de maladie	Accidents de travail	Autres causes	Toutes causes
02 Industries de la viande et du lait	3,9	0,9	0,9	5,7
03 Industries des autres produits alimentaires	4,0	0,7	0,8	5,5
05 Production de pétrole et de gaz naturel	2,5	0,1	1,5	4,1
07 Minerais et métaux ferreux. 1 ^{ère} transf. de l'acier	3,4	0,4	1,2	5,0
08 Minerais, métaux et demi-produits non ferreux	4,3	0,7	0,7	5,7
09 Matériaux de construction et minéraux divers	4,0	1,1	0,8	5,9
10 Industrie du verre	4,4	0,5	0,6	5,5
11 Chimie de base, fibres artificielles et synthétiques	3,9	0,3	1,0	5,2
12 Parachimie et industrie pharmaceutique	4,1	0,3	0,7	5,1
13 Fonderie et travail des métaux	4,0	0,8	0,8	5,6
14 Construction mécanique	3,6	0,6	0,7	4,9
15 Matériel électrique et électronique	3,7	0,3	1,1	5,1
16 Automobile et autres matériels de transport terrestre	3,9	0,4	1,4	5,7
17 Construction navale et aéronautique, armement	3,5	0,3	1,0	4,8
18 Industrie textile et habillement	4,8	0,4	1,4	6,6
19 Industrie du cuir et de la chaussure	4,2	0,4	1,3	5,9
20 Bois, meubles, industries diverses	3,9	0,8	0,7	5,4
21 Industrie du papier-carton	3,9	0,6	0,6	5,1
22 Imprimerie, presse, édition	3,7	0,5	0,5	4,7
23 Caoutchouc et transf. des matières plastiques	4,1	0,6	0,9	5,6
24 Bâtiment, génie civil et agricole	3,8	1,6	1,0	6,4
25 Commerce de gros alimentaire	3,3	0,9	0,8	5,0
26 Commerce de gros non alimentaire	3,0	0,6	0,5	4,1
27 Commerce de détail alimentaire.	3,7	0,5	1,4	5,6
28 Commerce de détail non alimentaire	3,4	0,5	1,0	4,9
29 Réparation et commerce de l'automobile	3,5	0,7	0,7	4,9
30 Hôtels, cafés, restaurants	4,1	0,8	1,5	6,4
31 Transports	3,3	1,0	0,8	5,1
33 Services marchands rendus aux entreprises	2,6	0,2	0,6	3,4
34 Services marchands rendus aux particuliers	4,0	0,9	1,1	6,0
35 Location, crédit-bail immobilier	4,2	0,5	0,4	5,1
36 Assurances	3,8	0,1	1,6	5,5
37 Organismes financiers.	3,6	0,1	1,2	4,9
38 Services non marchands.....	2,8	0,5	0,2	3,5
Ensemble des activités	3,7	0,6	1,0	5,3

En grisé : Taux supérieur à la moyenne

Dera Ramandraivonona

PREMIÈRES INFORMATIONS – ISSN 0298-430 X
 Directeur de la Publication : Paul KOEPP.
 Rédaction : SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE,
 Pièce 3208B – 1, place de Fontenoy, 75700 PARIS.
 Téléphone : 16 (1) 40 56 51 62 – Fax : 16 (1) 40 56 73 42.

TARIF ET CONDITION D'ABONNEMENT :
 Premières Informations (50 numéros par an) **500 F**
 L'abonnement part du premier numéro de l'année.
A souscrire auprès de : SPPIF-MASSON, BP 22, 41354 VINEUIL.
 Téléphone : (16) 54 43 89 94 – Fax : (16) 54 42 31 11.